

Compte rendu du CENAM

Mardi 17 mai 2022

FSU : 7 CGT : 3 FO : 2

Réponses de la préfecture, du conseil départemental et du rectorat à la déclaration liminaire de la FSU

Le préfet : vos préoccupations sont comprises par le gouvernement. Mayotte est en phase de construction, rattrapage. Une loi de convergence territoriale, 200 millions d'euros a été signée avec le département

Le conseil départemental : Concernant les transports en commun, le conseil départemental travaille sur le transport maritime, avec le développement de navettes maritimes entre Bandrélé, Petite-Terre... il espère commencer les travaux en 2023 pour une livraison en 2024. Ce sont des bateaux à aménager, avec des pontons. Concernant Caribus, les travaux ont commencé. Le réseau devrait être opérationnel en 2025. Le contournement de Mamoudzou est prévu pour 2024.

Pour ce qui est de la restauration scolaire, il y a des projets de cuisine centrale dans les lycées. Les moyens vont être accrus. Il précise que ces cuisines centrales sont gérées au niveau des intercommunalités.

Quant aux infrastructures culturelles, le département a prévu un bâtiment culturel, mais où ? (Boueni serait envisagée) Il justifie l'absence d'infrastructures tel les cinémas par le manque de foncier. Seul projet qu'il met en avant, le bâtiment pour les archives qui va être construit à Combani face au collège.

Pour le sport, le département travaille sur l'installation de piscines, il y en aura une à kawéni.

Le rectorat : 2 collèges en prévision. D'autres projets sont en cours. Le problème du foncier reste entier à Koungou.

Ressources humaines : que ce soit l'IRCANTEC ou l'IRPL, un travail est en cours notamment par le Ministère des outre-mer sur l'IRPL. Le recteur nous assure que des clarifications seront apportées prochainement. Quant à L'ISG pour les agent.es qui n'en bénéficient pas, un point d'étape sera effectué en 2023 concernant la prime dite Créteil. Le recteur dit ne pas oublier la question de l'instauration des ASA (avantage spécifique d'ancienneté) et des poursuites de carrières après Mayotte.

CAPES : selon le Recteur, la baisse des admissibles aux concours est du au passage à bac + 5.

Concernant les contractuel.es, face aux déficits des candidat.es, le rectorat essaie de répondre à Mayotte par une incitation des collègues à passer les concours et par la formation des contractuel.es. Le recteur se dit favorable au « modèle du recrutement à bac +3 qui a des avantages et des atouts », les collègues deviennent stagiaires en M1.

Enfants non scolarisés

Le recteur affirme que l'objectif pour la rentrée est la scolarisation à 100% pour tous les élèves de la grande section à la 3^e.

Emploi

Le recteur informe le CENAM que 350 ETP seront créés à la rentrée. Mais il est conscient des problèmes qui en découlent (logement, vie sociale, culturelle et sportive). Il y a la volonté de créer de l'emploi dans le domaine médico-social.

Elèves en difficultés

À la fin de la semaine, **le rectorat** va lancer un plan « lire, écrire », et commander 10 000 ouvrages, une formation de l'ensemble des personnels.

La fuite d'eau dans le nord et fermeture de la route menant de Milou à Combani.

Le préfet revient sur ce problème des fuites d'eau dans le Nord. Il y a une interruption de la circulation le temps que l'expertise soit faite. La SMAE a réparé la fuite d'eau ce matin.

Pour **le conseil départemental**, les conditions sécuritaires concernant la passerelle pour les jeunes ne sont pas réunies. A la veille du bac, il s'interroge encore pour savoir comment il va s'organiser !

Carte des formations

Il y a la volonté de développer des formations autour du médico-social, de l'environnement.

L'offre de formations se fait sur 3 étapes :

- Les modulaires sont une réponse à court terme au défi démographique
- 7 pôles de métiers sont prévus. 19 mille places seront créées.
 - Pôles des métiers de l'aérien,
 - Pôle des métiers de la mer (Petite-Terre). Les formations de la mer qui se trouvent à Kahani vont être déplacées en Petite-Terre.
 - Pôle des métiers de l'agroalimentaire à Coconi
 - Pôle des métiers de l'hygiène, environnement et eau à Bandrélé ,
 - Pôle des métiers de la beauté et bien-être au LPO de Kawéni
 - Pôle des métiers du numérique et transition énergétique, à Démbéni
 - Pôle des métiers du tourisme de l'hôtellerie et de la restauration au LPO de Kawéni
- 4 lycées vont être construits (Longoni, M'tsangamouji, Mamoudzou Sud et Chirongui).

FSU : Nous demandons une étude d'impact sur l'environnement et les conditions de travail.

Le recteur : Les prévisions d'effectifs sont assez réalistes. On a une visibilité sur les prochaines années. Il y a des projets de constructions de 10 nouveaux collèges pour absorber dans 4 ans 8000 élèves. Le même nombre dans les 8 ans arriveront au lycée.

En ce qui concerne les conditions de travail, c'est une « question sérieuse ». Les modulaires seront pris en compte dans les CHSCT. Le but aussi avec les modulaires, c'est d'éviter la dispersion des enseignants.

Plus de précisions (voir notre compte rendu sur le GT sur la carte des formations).

Indemnité IRL

Le CENAM approuve l'arrêté fixant le taux d'IRL (indemnité de relogement) pour les instituteurs.

Montant du taux de base de l'IRL : 2246,40 €. IRL majorée de 25% à 2808€.

Prévisions pour la rentrée 2022

Dans le 1^{ER} degré.

2 créations de circonscription sont prévues pour la rentrée à Koungou et à Bandrélé

Prévisions : +3109 élèves et + 189 ETP

Dans le 2^{de} degré ;

Prévisions pour la rentrée 2022

+1473 élèves, +140 ETP

La FSU rappelle qu'il est important de prendre en compte l'impacte écologique dans les constructions scolaires. Les nouvelles normes environnementales sont-elles vraiment prises en compte ?

Le rectorat répond qu'il travaille sur tous ces sujets. Il a reçu des prix pour la bonne utilisation des énergies nouvelles : photovoltaïque, bois, bambou... on travaille sur le confort. Le collège de Bouéni est un très bon exemple.

Le conseil départemental précise que les prochaines navettes seront sur un modèle électrique. **Le préfet** complète en disant que tous les projets doivent se faire avec des énergies propres, condition requise pour un financement européen.

Réponses aux questions diverses de la FSU

Evolution des dossiers revendicatifs de la FSU

• *Etat de l'examen des dossiers suivants : Indexation, ASA, IRPL.*

Pas de véritable réponse du recteur à part celles données en réponse à la déclaration liminaire.

Premier degré

• *Bilan des constructions scolaires dans le 1^{er} degré ;*

• *Bilan de l'utilisation de la dotation spécifique pour la construction des écoles ;* • *Plan pluriannuel des constructions et des rénovations des écoles du 1^{er} degré*

Le rectorat annonce que pour la rentrée 2022, +15 salles ouvertes.

+ 53 salles au cours de l'année 2022. Pour l'année scolaire 2023-2024, on a multiplié par 3 les salles ouvertes.

FSU : On aimerait avoir un bilan depuis 2014 des 15 à 30 millions d'euros débloqués pour Mayotte. Combien ont été utilisés pour les rénovations et pour les constructions ? Il faut 800 salles de classes. Comment ce déficit va être comblé ? Chaque année, nous

réclamons une réunion sur ce bilan en conseil d'éducation, sans jamais être entendu. Pour l'instant, le rectorat fait moins bien que le SMIAM.

Le rectorat : le sujet mérite une réunion spécifique. Ce sera à la rentrée 2022.

Le préfet coupe la parole à la FSU, considérant que pour le SMIAM « on ne va pas en parler ici ». Il ajoute que le SMIAM a été fermé pour d'autres raisons. Il n'était pas efficace. Le préfet reconnaît que des engagements n'ont pas été tenus et déclare qu'à la rentrée, un bilan complet sera fait sur ce sujet.

La FSU : Les questions diverses font partie de l'ordre du jour. De plus, on avait demandé que cette question soit intégrée à l'ordre du jour. C'est donc une question de 1^{er} plan. Cela n'a pas été fait. La FSU décide alors de retirer les autres questions diverses qu'elle avait envoyées.

Le recteur indique qu'il donnera donc des réponses écrites. Il s'engage à organiser un CENAM sur les constructions scolaires du 1^{ER} degré en septembre-octobre 2022.